

Société versus dissociété (3/3)

L'inscription des processus collectifs dans l'avenir

L'institution a mauvaise réputation, souvent à raison. On la voit comme un mastodonte figé et paralysant, bureaucratique et décourageant, comme une machine qui transforme ses agents en rouages et broie ses usagers comme des proies. Pourtant, le mot vient du verbe instituer, par lequel toute pratique ou pensée devient collective. Un commun doit, d'une part, s'instituer pour s'inscrire dans le temps ou l'espace social, d'autre part, se faire instituant s'il veut contribuer à la construction d'un avenir viable et enviable. Nous proposons de renvoyer la tendance des instances collectives à se pétrifier au terme « institutionnalisation » et de revaloriser « l'institution », indispensable au faire société.

Cette analyse s'inscrit dans une série¹. Un premier volet a posé l'origine de l'humanité comme indissociable de la vie en société et parcouru différentes modalités historiques de cette sociabilité, avec leur lot de domination, d'exclusion, de récupération, de

réification... autant de risques que charrie la question de l'institution. Le deuxième volet a mis en exergue des enjeux, besoins ou menaces de ce début de XXI^e siècle qui appuie la nécessité de s'extraire de l'impuissance dispersée où nous a conduit l'histoire. Il a en outre analysé les formes actuelles et inventives de mobilisation autour de projets communs en interrogeant leur capacité à faire prise sur la réalité sociale et à résister aux intempéries ou à l'usure du temps. Questions qui renvoient également à celle de l'institution que nous voudrions ici reprendre au sérieux, loin des couches de stéréotypes et de poussière qui la recouvrent.

La tension entre l'invention et l'institution ne s'avère en effet pas des moindres. D'un côté, il importe de dépasser les formes épuisantes ou repoussantes de mobilisation qui ont fait date et d'imaginer des modes d'organisation plus inventifs, épanouissants, en phase avec les aspirations des participants. De l'autre, il ne faudrait pas perdre de vue l'objectif collectif,

l'implication de chacun et les façons de faire que requièrent sa réalisation, sa perpétuation et son perfectionnement. Contre la « sur-valorisation de l'émergent » et « le refus de s'instituer (aussitôt confondu avec le fait de s'institutionnaliser) », nous soulignons avec Jean Blairon que l'association, quelle que soit sa forme juridique, doit « s'organiser pour durer » de telle sorte que la réponse au problème ou besoin qui l'a suscitée, le projet commun, puisse « s'étendre et se répandre partout où c'est possible ». La volonté de prolongation dans le temps et l'espace social répond d'une part à l'altruisme inhérent



Commemoration de la Commune de Paris

à la démarche associative et politique, d'autre part, à la nécessité de rester vigilant dans la mesure où « la lutte n'est jamais gagnée pour toujours »².

1 Voir : « [Société versus dissociété \(1/3\) : Les grandes formations communes de l'histoire](#) », Smart, Analyse n°9/2020

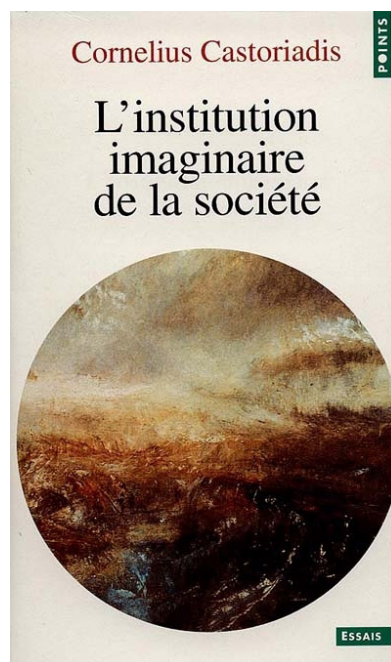
2 Jean Blairon, « [L'associatif est-il \(encore\) manifestable ?](#) », Intermag.be, RTA asbl, septembre 2020, pp. 11, 8, 19.

Rien ne tombe du ciel

Il est question d'avoir prise sur la réalité sociale et de la transformer pour que d'autres n'aient pas à souffrir ce qui a déclenché notre action commune. Pour ce faire, le projet, les pratiques ou même les valeurs et les aspirations qui réunissent un collectif doivent s'instituer. L'institution n'est pas forcément poussiéreuse et repoussante, inerte et pétrifiante comme la qualifiait Sartre (voir la deuxième partie de notre réflexion). Il y a lieu de la réhabiliter comme *acte et capacité d'instituer*. Nous devons à Cornelius Castoriadis d'avoir rappelé la distinction entre l'institué et l'instituant. Instituer équivaut d'abord à créer des pratiques nouvelles, produire des significations sociales, des repères communs, et en garder traces. Dès qu'il y a manière de faire ou de penser collective, il y a institution. Ni la spontanéité du vivant, ni celles des masses, ni celle de l'*homo economicus*, ni celle des libertaires ne sont en mesure de faire vivre un projet commun et de répondre aux défis de l'époque. Des pratiques communes, des principes, des systèmes de production... doivent s'instituer.

Un groupe ne peut reposer uniquement sur l'enthousiasme et les connivences de ses membres. Pour ne pas réinventer quotidiennement la roue, il institutionnalise inévitablement des routines ou des rituels. Pour tenir à travers le temps et affronter les adversités, il devra pouvoir transmettre et se référer à ce qui l'anime, donc le formaliser.

Cornelius Castoriadis renvoie l'institution à la puissance



d'imagination. Sans cette faculté de « *novation radicale, de création et de formation* »³, de transformation aussi, il n'y aurait pas d'histoire, pas de sociétés, pas d'associations... Reste à entretenir ou raviver la force instituante lorsque l'institué se fige, étouffe la créativité et isole les individus dans la sérialité et son impuissance⁴. L'institution est aussi ce qui permet de faire tiers face à la pluralité et l'impossible conciliation de tous les désirs, projets ou besoins individuels. Ce qui peut se placer au-dessus des intérêts et des passions lorsque la vie commune le requiert. Nous rejoignons Jean-Pierre Lebrun sur ce rôle classique des institutions et les formalisations qu'elles impliquent. En revanche, au niveau des formes et des manières dont ces fonctions s'exercent, un sérieux renouvellement s'impose. La jeunesse a raison de se révolter quand l'institution se fait bêtement autoritaire ou procédurière. Toute sa critique et sa créativité gagneraient à être mobilisées constructivement pour déployer une supériorité non oppressive du collectif et de ses instances.

3 Cornelius Castoriadis, *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe VI*, Seuil, 1999, p. 94. Voir aussi *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975.

4 Voir nos analyses « [Hospitalité – De l'éthique individuelle à la pratique collective : la question de l'institution](#) » et « [Pour des formes d'institution sous tensions](#) » publiée par le Centre Franco Basaglia.

Tout pousse du sol

Le groupe doit assumer de s'instituer. De surcroît il doit, plus que jamais, assurer un rôle instituant. Par ces temps de crises en tous sens, les associations classiques comme les collectifs émergents ne peuvent se limiter à des fonctions d'exécution ou de compensation des missions que l'État social délègue, déserte, sous-traite ou privatise. **Faire association aujourd'hui et demain implique une force de proposition**, une puissance d'invention ou de vacillement des normes aliénantes, contreproductives ou obsolètes, inadaptées à ce qu'est devenu le monde et aux aspirations de l'humanité.

Depuis le XIX^e siècle au moins, les associations – reconnues ou non – on fait émerger des nouvelles questions et difficultés non prises en compte par les pouvoirs publics. Elles font des problèmes sociaux, définis par celles et ceux qui subissent un préjudice, un problème public et interpellent les autorités : « *la société civile se compose de ces associations, organisations et mouvements qui, à la fois accueillent, condensent et répercutent en les amplifiant dans l'espace public politique, la résonance que les problèmes sociaux trouvent dans la sphère de la vie privée. Le cœur de la société civile est donc constitué par un tissu associatif qui*

institutionnalise dans le cadre d'espaces publics organisés les discussions qui se proposent de résoudre les problèmes surgis concernant les sujets d'intérêt général »⁵. Aux époques propices, une conjonction de facteurs a permis des transformations structurelles dont la création de l'État social demeure emblématique. De nos jours, au mieux, les associations se font entendre et reçoivent quelques moyens pour répondre au problème sans que les responsables politiques ne s'appliquent à des changements structurels susceptibles de le faire disparaître. La question climatique en est emblématique.

En ce XXI^e siècle, nous plaçons pour que les collectifs et associations ne se contentent plus de porter les questions mais apportent de nouvelles réponses, en prenant acte du caractère dépassé de l'État : dépassé aussi bien au sens de périmé que de débordé par la mondialisation et les puissances financières. Il n'en retourne de rien de moins que de réorganiser, par en bas et dans une connexion internationale, les structures sociales, les services à la collectivité et la production du commun.

À nouveau, sans répéter telles quelles de vieilles recettes, ces enjeux enjoignent à renouer avec les dynamiques associationnistes

et coopérativistes des débuts du mouvement ouvrier ou de la Commune de Paris en intégrant l'ensemble des paramètres actuels incommensurables à ceux de cette période que ce soit sur le plan social, éducatif, international, technologique ou climatique... Il est notable que les coopératives, et dans une moindre mesure le municipalisme libertaire, intéressent de plus en plus les partisans de l'innovation ou de la transformation sociales. Des productrices, des consommateurs, des créatrices, des programmeurs se regroupent pour mutualiser des ressources, des charges, des risques et des résultats⁶, pour satisfaire leurs besoins, surmonter des obstacles, réaliser des projets communs. Ils se retrouvent la plupart du temps autour de valeurs partagées et à promouvoir. Cet attachement à une éthique ainsi que des modalités d'initiation, de transmission ou d'apprentissage collectifs autorisent à déceler dans le mouvement coopérativiste des accointances avec les corporations abordées dans la première partie, historique, de cette réflexion. Par ailleurs, la participation, à l'effort, à son fruit et à la prise de décision, joue un rôle central dans les coopératives, qui visaient naguère comme à présent à s'émanciper autant du pouvoir du capital que de

5 Jürgen Habermas, *Droit et démocratie*, Gallimard, 1997, p. 394, cité par Jean-Louis Laville et Anne Salmon, *Associations et Action publique*, éd. Desclée de Brouwer, 2015, p. 579 ; voir aussi pp. 217-219, 587-588 et John Dewey, *Le Public et ses problèmes*, trad. de l'anglais par J. Zask, Gallimard (Folio essais), 2010 (1927).

6 Avec de fortes variations de la part de ces quatre éléments d'une coopérative à l'autre.

la tutelle patronale ou cléricale. Le numérique et ses réseaux offrent beaucoup d'opportunités aux dynamiques coopérative. Cependant nombre de projets s'articulent à des espaces physiques et conviviaux d'information, de formation, d'expression et de confrontation comme l'étaient les maisons du peuple. Certaines, certains font alors le pas d'étendre l'esprit à l'entité municipale en cherchant à faire reflourir la Commune dont on fêtera au printemps 2021 le cent-cinquantième anniversaire.

Saluons ce souffle inspirant tout en discernant qu'il y a à boire et à manger dans ce renouveau. Il est des coopératives qui accommodent le néolibéralisme et s'en accommodent, qui recourent au régime juridique pour contourner des obligations sociales ou fiscales du capital, qui fonctionnent comme des niches à nantis ou des nids aux œufs d'or. Il est des dispositifs de démocratie participative ou de concertation locale qui surfent sur la vague pour mieux noyer le poisson.

Le phénomène des Zones à défendre (ZAD) telles qu'à Notre Dame des Landes,



Haeren ou la sablière d'Arlon inspire également de l'espoir à toutes celles et ceux qui veulent penser qu'il est encore temps et possible de déployer des réponses collectives aux enjeux du siècle. Les ZAD, d'une main, résistent radicalement à la destruction du commun, de l'autre, construisent des formes solidaires ou mutualisées de vie, d'apprentissage et de satisfaction des besoins. Elles entrecroisent et bousculent les distinctions entre diverses manières d'être-avec et de se mobiliser que nous avons formulées lors des deux premières parties de cette

réflexion. Elles regroupent tous les traits de la *folk politic* mais revendiquent une sortie radicale du capitalisme. Des activistes s'y installent comme on entrait jadis au monastère, en coupant presque tous les liens avec la vie courante⁷. Ils y développent une organisation collective ou forme de vie qui englobe les différentes dimensions de l'existence comme les patronages du XIX^e siècle, l'exploitation en moins. Les logiques de sécession et d'autarcie versus de propagation et d'archipel animent de complexes débats entre les activistes qui s'y retrouvent.

Des plans, des plantations et des pollinisations

Dans la perspective de contrer la dissociété, l'entre soi n'a pas de sens. La vigilance à l'égard de toute reproduction malgré soi ou récupération insidieuse de l'esprit du néolibéralisme doit,

selon nous, escorter toutes ces tentatives de refaire société. Aussi importe-t-il qu'elles soient soutenues par un travail politique, culturel et intellectuel qui acquière progressivement les

moyens de contrer l'hégémonie néolibérale – tel qu'y appelle le [Manifeste accélérationniste](#) de Srnicek et Williams. Simultanément et sans attendre, ces réponses s'institueront petit

⁷ Certes, la majorité d'entre elles et eux sont jeunes, étudiantes, sans enfant ni travail et n'y feront probablement pas toute leur vie. D'autres y arrivent depuis un itinéraire déjà bien ancré et assumé dans la rupture et la marginalité.

à petit partout ou des collectifs et des associations se mettent à l'ouvrage dans cette perspective et cette assomption – tel que le propose cet autre manifeste, [Pays dans un pays](#), des Actrices et acteurs des temps présents. Au vu de la dimension encore largement minoritaire de ces dynamiques, nous ne pensons pas être déjà à l'heure d'un processus *constituant*, indispensable pour continuer une révolution, « *pour garantir ses réalisations et pour la maintenir dans un rapport d'ouverture aux innovations qui sont encore à venir* » selon la *Déclaration* de Negri et Hardt⁸.

Ces controverses ou complémentarités entre manifestes et stratégies de transformation des structures sociales peuvent se jouer sur des plans plus humbles, qu'il s'agisse de la gestion de nos associations, du sens de notre activité, de notre

contribution au commun, de notre positionnement à l'égard de la pandémie... de nos manières d'être-avec, qui reste intrinsèquement notre mode d'être, que nous nous associons ou non. Ces dernières considérations appuient, si c'était encore nécessaire, l'idée qu'à nos yeux dans le fait de se regrouper, de créer une association, de travailler dans l'associatif, prendre part à une coopérative, se posent ou se cherchent les enjeux du faire société, de la société au sein de laquelle nous voulons vivre et construire ensemble.

Ces controverses ou complémentarités, tout comme ces difficiles articulations d'échelles, attestent que nous avons besoin d'y penser et d'en parler, de confronter nos idées entre elles et de les confronter aux pratiques et à la réalité. Ce qui renvoie uniment à notre humanité en tant qu'être de

langage, de raison, de liaison, d'évolution, et à une des vocations de l'associatif en tant qu'espace de débat ou l'on peut prendre soin de la parole de chacune et de chacun. Ce à quoi entendent contribuer ces analyses que nous terminerons en reprenant à notre tour ce bon mot de Dacheux et Goujon cité par Jean-Louis Laville : opposer le « délibéralisme » au néolibéralisme⁹.

Mathieu BIETLOT
Novembre 2020

Lire également les articles précédents :

[Société versus dissociété \(1/3\) : Les grandes formations communes de l'histoire](#)

[Société versus dissociété \(2/3\) : Les impasses et les pressions du présent](#)

8 Michael Hardt & Toni Negri, *Déclaration – Ceci n'est pas un manifeste*, trad. de l'anglais par N. Guihot, Raisons d'agir, 2013 (2012), p. 61. « *Nous considérons comme constitutantes les luttes qui se placent sur le terrain du commun et qui ne se contentent pas d'exprimer un besoin urgent mais dessinent aussi les contours d'un nouveau processus constitutionnel.* » (p. 69) Les auteurs reconnaissent néanmoins que le processus constituant doit s'accompagner de contre-pouvoirs et de contre-dispositifs en mesure d'agir directement pour répondre aux besoins et risques sociaux et environnementaux (p. 75) tels que tentent de les mettre en place les Actrices et acteurs des temps présents. Des mêmes auteurs, voir aussi *Multitude* (La Découverte, 2004) et *Commonwealth* (Stock, 2009).

9 Jean-Louis Laville et Anne Salmon, *op. cit.*, p. 573

Sources et ressources

ACTRICES ET ACTEURS DES TEMPS

PRÉSENTS, *Pays dans un pays. Un manifeste*, éd. des Actes, 2018, disponible sur le site : www.aadtp.be

Hannah ARENDT, *Du mensonge à la violence*, trad de l'anglais *Crises of the Republic* par Guy Durand, Calmann-Lévy (Presses-Pocket), 1972

Mathieu BIETLOT, « [Hospitalité – De l'éthique individuelle à la pratique collective : la question de l'institution](#) », Centre Franco Basaglia, 2019, www.psychiatries.be

Mathieu BIETLOT, « [Pour des formes d'institution sous tensions](#) », Centre Franco Basaglia, 2020

Jean BLAIRON, « [L'associatif est-il \(encore\) manifestable ?](#) », *Intermag.be*, RTA asbl, septembre 2020

Cornelius CASTORIADIS, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975

Cornelius CASTORIADIS, *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe VI*, Seuil, 1999

Pierre DARDOT et Christian LAVAL, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte (poche), 2015 (2014). Pour un abord plus rapide, voir leur article en ligne « [Du public au commun](#) » *Revue du MAUSS*, 2010/1 (n°35), pp. 111-122.

John DEWEY, *Le Public et ses problèmes*, trad. de l'anglais par J. Zask, Gallimard (Folio essais), 2010 (1927)

Michael HARDT & Toni NEGRI, *Multitude*, trad. de l'anglais par N. Guihot, La Découverte, 2004

Michael HARDT & Toni NEGRI, *Déclaration – Ceci n'est pas un manifeste*, trad. de l'anglais par N. Guihot, Raisons d'agir, 2013 (2012)

Jean-Louis LAVILLE et Anne SALMON, *Associations et Action publique*, éd. Desclée de Brouwer, 2015

Jean-Pierre LEBRUN, *Un monde sans limite*, érès, 1997

Jean-Pierre LEBRUN, *Un immonde sans limite*, érès, 2020

Jean-Luc NANCY, *La communauté désœuvrée*, Christian Bourgois, 2004 (1986)

Timour SANLI, « [Les communs : une voie à défricher collectivement](#) », éd.en ligne, Smart, 2018

Jean-Paul SARTRE, *Critique de la Raison dialectique (tome I : Théorie des ensembles pratiques)*, Gallimard, 1985 (1960)

Nick SRNICEK & Alex WILLIAMS, *Manifeste pour une politique accélérationniste*, publié en français sur le site www.multitudes.net/manifeste-accelerationniste/

Nick SRNICEK & Alex WILLIAMS, *Accélérer le futur*, trad. de l'anglais par L. Bury, it :édition/ Cité du design, 2017

Laurent DE SUTTER (éd.), *Accélération !*, P.U.F., 2016.

Carmelo Virone, *Au lieu du péril*, Zablière, 2020